

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2017

A 18 HEURES 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 – Contrat de ville de Lourdes et dotation de solidarité urbaine : rapport sur les actions Politique de la ville – Exercice 2016
- 1.2 – Convention de délégation de la compétence d'organisation des transports scolaires : ville de Lourdes – CATLP
- 1.3 – Désignation des représentants au syndicat intercommunal multi-accueil jeunesse et écoles (SIMAJE)

II – FINANCES

- 2.1 – Révision libre de l'attribution de compensation versée par la CATLP
- 2.2 – Avances sur versement : subventions 2018
- 2.3 – Comité d'entraide des employés communaux de la ville de Lourdes et du CCAS : acompte sur subvention 2018
- 2.4 – Lycées La serre de Sarsan et Peyramale - Saint Joseph – Salon d'information « Infosup » : demande de subvention
- 2.5 – Tarifs des services publics 2018 : additifs
- 2.6 – Autorisations de programme : modifications / suppressions – Budget principal
- 2.7 – Dépenses d'investissement 2018 : ouverture de crédits

III – TRAVAUX / URBANISME

- 3.1 – Proposition de délimitation de zones de présence d'un risque de mэрule sur le territoire communal
- 3.2 – Transfert de la compétence facultative assainissement non collectif sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes du Pays de Lourdes
- 3.3 – Mise à disposition de services par le SYMAT pour la ville de Lourdes : convention financière
- 3.4 – Mise à disposition de GNR par la ville de Lourdes pour le SYMAT : convention financière
- 3.5 – Rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

IV – SPORT

4.1 – Coupe de France VTT 2018 du 13 au 15 avril 2018 : convention coupe de France VTT – Ville de Lourdes / FFC / Lourdes VTT/ Comité régional de cyclisme Occitanie

V – PERSONNEL

5.1 – Modification du tableau théorique des effectifs et création d'emploi

5.2 – Création d'emplois pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

5.3 – Création d'emplois d'agents recenseurs en contrat saisonnier

5.4 – Evolution de la convention de mutualisation des services entre la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la ville de Lourdes

VI – JURIDIQUE – PATRIMOINE

6.1 – Convention entre la ville de Lourdes et l'Etat relative au dépôt de vestiges archéologiques mobiliers au château fort – musée pyrénéen

6.2 – Locaux communaux place du Champ commun : renouvellement de la convention ville de Lourdes / Caisse Primaire d'Assurance Maladie

6.3 – Acquisition de la parcelle cadastrée section BV n° 140 : 1 avenue Victor Hugo à Lourdes

6.4 – Constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS pour le passage d'une canalisation souterraine sur la parcelle communale cadastrée section CN n° 83, sise 27 rue de Langelle à Lourdes : convention

6.5 – Suppression du service public des petits trains routiers touristiques

6.6 – Banc de la Grotte n° 33 : travaux de ravalement

7.1 – Décisions du Maire : compte-rendu

LOURDES, le 8 décembre 2017

Le Maire,



Josette BOURDEU

Vice-présidente du conseil départemental des Hautes-Pyrénées  
Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées